

Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire (SNEP – FSU)  
Secteur Hors de France  
76 rue des Rondeaux  
75020 PARIS  
[hdf@snepsu.net](mailto:hdf@snepsu.net)



Le 18 septembre 2013

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger  
Madame FARNAUD-DEFROMONT  
Directrice de l'AEFE  
23, place de Catalogne  
75014 PARIS

Objet : Enseignement de l'EPS et développement du sport scolaire dans le réseau AEFE.

Madame la directrice,

Tout d'abord les membres du secteur hors de France SNEP-FSU vous souhaitent la bienvenue à l'AEFE et vous adressent tous leurs vœux de réussite.

Le SNEP-FSU, Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public a confirmé, à l'automne 2011, sa place de première organisation en obtenant 84,7% des voix des enseignants d'EPS aux élections professionnelles. Ceci nous confère une représentativité incontestable. C'est donc à ce titre que nous nous adressons régulièrement à vos services afin d'améliorer la place de l'EPS et du sport scolaire dans le réseau.

Lors de notre dernière audience à l'AEFE du 21 mai 2013, nous avons finalisé avec Messieurs PUJOL et VIDAL, en charge de la mission sport à l'Agence, la trame de la partie EPS de la note de rentrée. Cette première insertion relative à l'EPS dans un document de l'AEFE doit précéder la rédaction d'une véritable circulaire EPS à l'AEFE. Cette circulaire rappellera les principes d'organisation de l'EPS et du sport scolaire dans le réseau car les entorses sont légions. En effet, le SNEP hdf a depuis de nombreuses années alerté l'Agence sur des situations locales très préoccupantes (non-respect des horaires obligatoires, non-respect des textes officiels en matière de programmation et d'organisation des examens, statut des enseignements d'EPS non-respecté, installations sportives en nombre insuffisant, absence d'Association Sportive, non-respect des 3 heures forfaitaires dédiées à l'animation de l'AS etc.). A notre grande surprise, aucune partie EPS n'est apparue dans la note de rentrée. Nous restons pour l'heure sans aucune explication de la part de nos interlocuteurs de la mission sport. Nous espérons que vous serez en mesure de nous apporter des éclaircissements sur ce sujet.

Dans un courrier daté du 22 février 2013 et adressé conjointement à Mme DESCOTES, à la DGESCO et à l'Inspection Générale d'EPS, nous avons dénoncé la situation dans certains établissements homologués du Maroc. D'après nos correspondants sur place, la situation est loin d'avoir évolué favorablement dans certains de ces établissements et certains élèves n'ont en cette rentrée 2013 par exemple, toujours pas leur volume horaire obligatoire en EPS.

L'UNSS et l'AEFE ont signé une convention pour 2 ans en juin 2011 et celle-ci devait être reconduite cette année. Pourrions-nous avoir des informations quant à cette reconduction ? Le SNEP hdF avait par ailleurs demandé lors de l'audience du 25 janvier 2013 de faire partie du comité de gestion (*évoqué dans l'article 1<sup>er</sup> de cette convention*). La question devait être posée à la direction de l'Agence et à l'UNSS mais nous sommes là aussi sans nouvelle. Nous rappelons que le SNEP-FSU est administrateur de l'UNSS et que sa connaissance du dossier du sport scolaire et de la situation dans les établissements du réseau serait un atout de plus pour faire vivre cette convention, et donc le sport scolaire. Tout cela rejoint bien sur votre volonté affichée de promouvoir les pratiques sportives dans le réseau.

Par ailleurs, nous tenons à réaffirmer ici notre attachement profond au respect du droit syndical dans le réseau AEFE et que nous continuerons à combattre vigoureusement avec le SNES et le SNUIPP les entorses graves à ce droit constitutionnel. Les syndicats de la FSU dans leur ensemble n'ont pas apprécié les tergiversations autour de la décharge horaire de notre responsable national du SNEP hdF et espèrent que cela ne se reproduira plus sous votre direction.

Le SNEP hdF souhaite continuer son travail avec l'AEFE et sa mission sport afin de donner à l'EPS et au sport scolaire la place qui leur revient dans le réseau. Aussi, nous attendons une reprise rapide des travaux engagés et espérons que l'année scolaire 2013/2014 sera propice à la parution de la circulaire EPS et à l'avancé du dossier du sport scolaire afin d'offrir à l'ensemble des élèves du réseau les mêmes conditions que leurs homologues métropolitains et extra-marins.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Anthony DELTOUR

Responsable national Hors de France



Polo LEMONNIER

Secrétaire national



Pièces annexes :

- Compte-rendu de l'audience du 21 mai 2013 – circulaire EPS à l'AEFE -
- Courrier du 22 février 2013 – situation dans les établissements homologués du Maroc –
- Compte-rendu de l'audience du 25 janvier 2013
- Liste des représentants du SNEP hdF dans le réseau